

**MAIRIE de MIJOUX**

Rue Dame Pernelle

01410 Mijoux

01247.2021 RH 31

**ARRETE DE RETRAIT DE DELEGATION DE FONCTION D'UN ADJOINT  
M. GUILLAUME LEGAY**

Le Maire de la Commune de Mijoux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-18 ;

Vu l'élection de M. Guillaume LEGAY en qualité d'adjoint en date du 3 juillet 2020,

Vu la demande de Madame le Maire,

Considérant que pour le bon déroulement du service, il avait été donné délégation à M. Guillaume LEGAY en date du 22.07.2020 selon arrêté en pièce jointe,

Considérant que cette délégation n'est plus en adéquation avec les engagements de madame le maire,

**ARRETE**

Article 1 :

Toutes les délégations consenties à M. Guillaume LEGAY lui sont retirées à compter du 01.06.2021.

Article 2 :

Le maire et M. Guillaume LEGAY sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

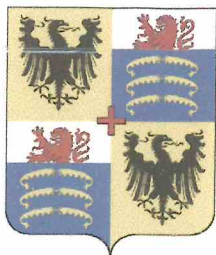
Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif du Bourg en Bresse dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé, de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Mijoux, le 01.06.2021

Le Maire,  
D.COMOY





**MAIRIE de MIJOUX**

Rue Dame Pernelle  
01410 Mijoux

**OBJET : Délégation de fonctions et signature aux adjoints au Maire**

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2122-18, L2122-19 et L2122-23,

Vu le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjoints en date du 03 juillet 2020,

Considérant que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à Mr Guillaume LEGAY,

**ARRETE**

**Article 1er** : A compter du 22 juillet 2020, Mr Guillaume LEGAY est délégué pour intervenir dans les domaines suivants :

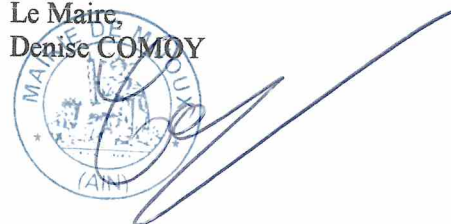
- Entretien du patrimoine bâti et non bâti,
- Petits travaux, voirie, déneigement, gestion et entretien des biens mobiliers,

Cette délégation entraîne délégation de signature des documents susmentionnés, la signature des pièces et actes susmentionnés devra être précédée de la formule « *par délégation du Maire* ».

**Article 3** : Le Maire de la Commune de Mijoux, la secrétaire de Mairie et le comptable de la collectivité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs. Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Mr le Sous-Préfet de Gex.

Fait à Mijoux, le 22 juillet 2020


Le Maire,  
Denise COMOY



*Le Maire,  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir  
Devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification*

Notifié à l'intéressé le :  
signature :

Guillaume Legay  
2<sup>ème</sup> adjoint  
Mairie de Mijoux  
01410 MIJOUX

Envoyé en préfecture le 03/06/2021  
Reçu en préfecture le 03/06/2021  
Affiché le   
ID : 001-210102471-20210603-012472021RH31-AI

**Mme Le Maire  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux  
MAIRIE DE MIJOUX  
Rue Dame Pernelle  
01410 MIJOUX**

**Objet : Démission de la Vice-Présidence de la Commission Urbanisme, Aménagement du Territoire et Développement Durable.**

Mijoux, le 11 mai 2021

Madame Le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous informe, par la présente de ma décision de démissionner de mes fonctions de vice-président de la Commission Urbanisme, Aménagement du Territoire et Développement durable à compter de ce jour.

En revanche je reste membre de cette commission.

Pendant la période précédant l'élection d'un nouveau Vice-Président dont la l'organisation incombe à Mme Le Maire, le suivi des dossiers, l'organisation des réunions de commission ainsi que la rédaction des comptes rendu seront de facto, par lien hiérarchique, assurés par la Présidence de la commission, à savoir Mme Le Maire.

Veillez agréer Madame Le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux l'expression de mes sincères salutations.

Guillaume LEGAY

